Service des écoles primaires et secondaires case postale 5032 – 1002 Lausanne Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

PV adopté lors de la séance du 10.05.2021

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Floréal

29 mars 2021 à 20h00 (visio-conférence)

Parents: Lauren Deppierraz, Aude Jaunin Tania Revaz, Elena Torriani, Valérie

Simond, Carmen Waardenburg, Amanda Parlato (invitée).

Professionnels: Sylvie Winkler, Annie Eternod, Floriane Nikles, Aline Parisotto.

Organisations : Dario De Luca, Raphaëlle Deshayes, Françoise Maeder.

Autorités politiques :

Excusés/absents: Marine Loup, Mathilde Maillard, Marlène Voutat, Marie-Christine

Richard.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance et liste de présence
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du PV du 08.02.2021
- 4. Communications de la direction et questions
 - Point COVID
 - Conseil des élèves
 - Courriers de la ville
 - DAC et APEMS
 - Classes de l'établissement
 - Projet fable de la Fontaine
 - Travaux à Montoie
 - Autres
- 5. Projets de la commission 2020-2021
 - La grande récré
 - Visibilité de la commission
- 6. Proposition pour la fin de législature
- 7. Informations sur le début de la prochaine législature
- 8. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et liste de présence

D. De Luca ouvre la séance et demande s'il y a des questions. Madame Parlato, maman d'un élève de 5H à Montriond qui a fait part de son intérêt à participer à la CET, se présente.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



3. Adoption du PV du 08.02.2021

Le PV est adopté

4. Communications de la direction et questions

S. Winkler remercie chaleureusement la CET pour les fleurs reçues. S. Winkler a repris ses fonctions à 50%. M. Pollin est toujours présente pour l'aider. S. Winkler propose de répondre personnellement aux questions de la dernière séance. En ce qui concerne les cours de natation; ils ont à nouveau lieu après guelques désaccords et polémiques au sujet des sèche-cheveux.

Pour ce qui est des masques, S. Winkler dit qu'à l'heure actuelle (pour les degrés 1-4H) les enseignants, les enseignants CIF et les enseignants spécialisés, peuvent avoir des masques transparents, ils ont également la possibilité de porter les anciens masques.

En ce qui concerne les élèves qui devraient changer d'établissement à cause de leur adresse, S. Winkler explique que les centres de recrutement n'ont pas changé mais que les CVE n'ont pas toujours un nombre de places suffisant. Une réponse positive a été envoyée aux parents qui refusent que leur enfant change d'établissement, ils peuvent rester si un frère ou une soeur se trouve dans le même établissement.

A. Jaunin demande si les zones de recrutement sont publiées quelque part. Elle aurait aimé savoir déjà en 1H que sa fille n'allait pas pouvoir rester à Montriond. S. Winkler dit qu'elle va en parler lors de la séance des directeurs lausannois. A. Jaunin dit que le suivi et la stabilité de l'enfant sont importants et selon elle, il y a une grande coordination à faire avec les CVE. S. Winkler dit que de plus en plus, la proximité est prise en compte ainsi que l'adresse des deux parents.

Point COVID:

S'il y a deux cas COVID dans une classe, il y a une analyse et potentiellement, tous les élèves de la classe seront testés. Pour les classes concernées, une demande d'autorisation pour tester les enfants sera envoyée aux parents. Toutes les informations sont sur le site du canton et à disposition de tous. T. Revaz demande à partir de combien de cas les enfants sont testés. S. Winkler répond qu'il faut un certain nombre d'enfants malades sur cinq jours, tout est calculé par l'office du médecin cantonal. S. Winkler n'a aucun pouvoir là-dessus. V. Simon réagit en disant que dans ce contexte, il serait pourtant plus efficace de savoir si les enfants sont atteints du COVID ou pas.

Conseil des élèves:

Cette année, il n'y en aura pas car les conseils des élèves créent un rassemblement de personnes et que les enseignants avaient avant tout, besoin de retourner dans leur classe.

Courriers de la ville:

Congé du 12 mai, il n'y aura pas de garde organisée ce jour-là sauf pour les 1H.

DAC et APEMS:

Cette année, les inscriptions sont possibles en fin d'année scolaire alors qu'avant ceci se faisait juste avant la rentrée. C. Waardenburg demande comment les enfants de 2H qui passeront en 3H seront au courant? S. Winkler dit qu'ils reçoivent maintenant le courrier. D. De Luca explique que ce système permettra de mieux anticiper la rentrée et les effectifs.



Classes de l'établissement:

S. Winkler dit qu'une éventuelle classe de 2-3H est à l'étude pour décharger les classes de 2H à Montriond.

Projet fables de la Fontaine :

Un projet avec la Ville sur les fables de la Fontaine va voir le jour car c'est les 400 ans de la mort de Jean de la Fontaine. Tout ceci commencera à partir du 15 avril. Chaque classe recevra un livre par enfant et un par enseignant.

Travaux à Montoie:

L. Deppierraz a une question par rapport aux travaux à Montoie. S. Winkler dit qu'il y a eu une présentation des travaux aujourd'hui à midi mais l'information n'a pas été transmise à toute la CET. S. Winkler dit que les plans sont encore à disposition et que les personnes intéressées peuvent les consulter. Les travaux commenceront en automne ou en hiver.

Autres:

La journée pédagogique a été repoussée au mercredi 28 avril 2021. Si des membres veulent participer, les inscriptions sont jusqu'à jeudi 1.4.2021.

L. Deppierraz demande si l'accueil des futurs 1H aura aussi lieu cette année, S. Winkler dit qu'ils attendent les décisions à venir concernant le COVID. La séance de la Ville n'aura pas lieu. Par contre, il y aura une brochure pour faciliter l'entrée à l'école.

5. Projets de la CET 2020-2021 La grande récré

F. Nikles dit que le groupe de travail à des dates à faire valider.

12 juin au 26 juin, 2 semaines sur trois weekends. Ces dates sont validées. Quinze jeux ont été choisis et présentés dans une brochure. Le groupe de travail a plusieurs propositions à faire autour de la publicité/invitation pour cet évènement. Il y a la possibilité de faire des affiches et d'envoyer la brochure et de faire également un flyer. Après discussion, la majorité de la CET vote pour créer un flyer et des affiches A3 sans brochure. L'idée sera aussi de mettre ces jeux à disposition pour les autres établissements : en pdf sur le site de la Ville. L'idée sera d'ajouter des photos, des vidéos, pour animer le site de la CET et permettre la visibilité l'évènement.

D. De Luca se demande si le groupe de travail a une idée de budget. Selon le nombre d'enfants de l'établissement, il faudrait 500-600 exemplaires d'environ 20 pages. Des renseignements ont été pris auprès d'un graphiste, et F. Nikles dit que 1000 exemplaires pourraient être réalisés pour 350.-.

Visibilité de la commission

T. Revaz rappelle la présentation du nouvel autocollant. Est-ce que cela convient à tout le monde? Oui. 1200 pièces seront imprimées. S. Winkler rappelle qu'il faut compter environ 20 autocollants par classe. C. Waardenburg voulait que le contenu soit validé ce soir. La forme pourra être présentée pour la séance du mois de mai.

En ce qui concerne le rapport d'activité, il y aura une page avec un résumé des activités les plus



importantes et une page de présentation de la CET avec un rapport plus détaillé disponible sur le site de la Ville.

6. Proposition pour la fin de législature

L. Deppierraz aimerait avoir une idée des personnes qui ne seront plus là pour la prochaine législature. L. Deppierraz propose que lors de la prochaine séance, les membres fassent un petit bilan personnel de leur participation à la CET. F. Nikles dit que ce mode de fonctionnement lui convient bien par oral. Les membres semblent d'accord pour faire ce petit bilan. Il y a aussi une proposition de faire un apéro pour la fin de la législature en invitant tous ceux qui ont été membres de la CET. F. Nikles propose de faire ceci le samedi 26 juin vers 17:00 dans une cour de récréation. Les membres de la CET sont d'accord.

7. Informations sur le début de la prochaine législature

R. Deshayes a demandé à Mme De Pietro.

Pour le quart *Parents*: un courrier ou courriel va être envoyé à chaque parent-membre avec une proposition de se représenter et une assemblée aura lieu à l'automne.

Pour le quart Associations: se passe entre la Ville, la Direction et les associations.

Pour le quart *Politiques*: avec les nouvelles élections, de nouveaux élus seront désignés dans les diverses CET.

Pour le quart *Professionnels*: Mme Winkler s'en occupe.

- L. Deppierraz se demande si on peut mettre un flyer à l'attention des parents à la rentrée malgré la fin de la législature. S. Winkler dit que ce sera à voir et à coordonner avec l'action de la Ville.
- R. Deshayes va demander à Mme De Pietro de clarifier le courrier envoyé aux parents concernant la participation des parents à la CET. La présidence tournante reste donc attentive par rapport à ce point afin que les informations transmises soient le plus claires possibles.

8. Divers et propositions individuelles

Elena Torriani sera absente lors de la prochaine séance.

Aline Parisotto Vice-présidente

Lausanne, le 29.03.2021

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 sepscet@lausanne.ch